

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **28 (1883)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXVIII^e Année.

N^o 6.

15 Juin 1883

Notre artillerie de position et son armement ¹.

Les questions relatives à la fortification de notre pays et à un nouvel armement de notre artillerie de position préoccupent tout particulièrement le peuple suisse depuis quelques années.

Jusqu'à présent, les discussions théoriques sur la mise en état de défense n'ont pas abouti. Elles n'ont guère éclairé l'opinion du peuple sur ce qu'il est nécessaire d'exécuter pour la fortification du pays suivant la mesure de nos moyens, et elles ont eu, qu'on l'ait voulu ou non, ce résultat fâcheux de jeter une sorte de déconsidération sur la question de l'armement de notre artillerie de position.

Il est à regretter que ces deux questions bien distinctes, la fortification du pays et l'armement de l'artillerie de position, aient été fondues en une seule dans l'opinion du public, qui s'est aussi mépris sur le rôle de l'artillerie de position. On se figure en effet généralement que l'artillerie de position n'est pas autre chose qu'une artillerie de place forte et que par conséquent son armement entraîne la création de fortifications. Dans toutes les classes du peuple, même au sein des conseils de notre pays, on ne voit dans le réarmement proposé qu'une voie détournée pour ramener par surprise à la question des fortifications.

En donnant à cette artillerie un matériel nouveau, il n'est pas question de l'organiser en vue de la défense de places fortes pour pouvoir arriver ensuite plus aisément à l'établissement d'un certain nombre de forts, sous prétexte d'un emploi rationnel. L'acquisition d'un nouveau matériel de position et l'armement de forts sont deux choses différentes. Une excellente artillerie de position nous permettrait de résister avantageusement avec bien moins de forces : un nouvel armement fait de cette artillerie un moyen de défense à côté duquel les fortifications ne sont qu'un accessoire susceptible de toutes les réductions. Voilà ce que

¹ Par F.-G. Affolter, major. Traduit de l'allemand par Alfred Pagan, ingénieur.